L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 10 JUIN 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 10 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces,

Par Hoffman, Marks & Co., au No 69 de la rue de Chartres—Grande vente à crédit, sans réserve, de draps, pardessus, agrémens de fantaisie, nouveautés.

Par G. Lamunet, au No 62 de la rue de Chartres—Vente de 250 caisses bottes, souliers et brodequins, 100 cartons chapeaux. A cent, 250 pièces d'Irlande, hôtelleries, etc.

Par J. Dijan, Jr., en salle de ventes, rue Gravier, No 128—Meubles et pianos.

Par Louis Stern & Bros., au No 16 de la rue de Chartres — Vente de bottes, souliers et brodequins.

Marchandises sèches à Pensacola. — Aujourd'hui vendredi, 10 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 28, MM. Hoffman, Marks & Co., vendront un des plus considérables assortiments d'étoffes, franges et articles de fantaisie et de nouveautés qui aient jamais été offerts sur un marché. Ils sont sans réserve et à crédit au dessus d'une somme de $100, et des catalogues seront publiés aux acheteurs.

Une solution de la question des Ecoles.

Depuis que la loi sur l'éducation publique a été votée, nous n'avons vu que deux tentatives faites à la Nouvelle-Orléans pour l'introduction d'enfants de couleur dans les écoles publiques réservées par l'usage aux blancs; l'une a été faite à la school-house de M. Conway, le surintendant de l'éducation, pour l'Etat, l'autre a été directement par un comité de politiciens de couleur. Quant à la population de couleur elle-même, elle est restée étrangère et indifférente à ces tentatives. Satisfaite des nouveaux droits qu'elle a obtenus, elle désire nullement une innovation propre à nouveler l'agitation et à rallumer la haine entre les races. Du moment où on accorde sur le fonds commun des taxes payées aux écoles la quote-part qui lui revient, du moment où des écoles sont ouvertes aux enfants de couleur qui peuvent obtenir la même éducation que les enfants blancs dans leurs écoles, que leur faut-il de plus? Du moment où on n'avions, à la Nouvelle-Orléans, ni partisans des fanatiques ou des brouillons pour réveiller ou maintenir l'agitation au sujet des écoles mixtes, la question se résolvait d'elle-même par le bon sens et l'intérêt réciproque des deux populations. Malheureusement, il suffit d'une demi-douzaine de gens mal-intentionnés pour jeter le trouble et le désarroi dans les écoles publiques; et c'est pour éviter des conflits inévitables, que les blancs se voient dans la nécessité d'organiser des écoles particulières pour les enfants de la race caucasienne, faisant preuve en cela d'abnégation et de sacrifice, puisqu'en agissant ainsi, ils supporteront seuls les frais de l'éducation de leurs enfants, tout en payant plus large part des frais de l'éducation des enfants de couleur.

Que nous disions de la population de couleur de la Nouvelle-Orléans qu'il est vrai, en général, de la population de couleur des Etats-Unis, l'égalité sociale, comme on est convenu de l'appeler, ne peut être imposée par la législation parce que la loi ne peut l'accorder à un citoyen sans porter atteinte à la liberté des autres. Elle n'est nullement dans les aspirations des 250,000 anciens créés citoyens par les nouveaux amendements constitutionnels, car la très-majeure de race africaine ne demandent qu'à vivre en paix et en bonne intelligence avec les blancs; et nous jouirons de la parfaite tranquillité à cet égard sans l'intervention des *carpet-baggers* ou des politiciens de couleur. Nous avons une seule pretire des bonnes dispositions de la population de couleur dans les résolutions suivantes, adoptées à Shreveport, que nous trouvons dans la *Gazette* de cette ville, du 4 juin. Elles méritent d'être reproduites et propagées. Voici l'article de la *Gazette* qui contient ces résolutions :

Les résolutions suivantes ont été présentées par le professeur Smothers, qui est gérant de l'école de couleur de cette ville, meeting de la Société des Drayment, hier soir. La question de savoir s'il opportun ou expédient d'avoir des écoles séparées, de préférence aux écoles mixtes, a été discutée par des orateurs de chaque côté, et les résolutions acceptant le principe du plan ont été adoptées avec deux voix seulement.

Nous n'avons présent par invitation dans la circonstance, et comme nous étions en balance pressant, nous soumes surpris que le vote a été l'expression sincère des vœux des principaux hommes de couleur de notre ville. La décision prise au meeting peut avoir un heureux effet sur la paix et la prospérité future de l'Etat.

Les résolutions ont été présentées au meeting, en réponse à une suggestion faite à notre dernier numéro, que "nous serions heureux d'apprendre de nos hommes de couleur les plus intimes leurs vues au sujet des écoles mixtes". Nous les remercions de la courtoisie qui nous a été témoignée par la réponse aussi bien que par l'invitation d'assister au meeting :

Résolu, qu'à l'avenir comme dans le passé, nous entretiendrons et nous cultiverons des sentiments d'amitié et d'harmonie envers nos concitoyens blancs et nous coopérerons cordialement avec eux dans leurs efforts pour avancer les intérêts industriels et industriels et pour le progrès de l'éducation dans notre paroisse et notre Etat.

Attendu que la question des écoles publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans, engendre de l'agitation et de mauvais sentiments entre les races blanches et de couleur, par suite des efforts qui sont faits pour introduire de force les enfants de couleur dans les mêmes écoles que les blancs, et attendu que les mêmes fâcheuses malheureuses pourraient vraisemblablement troubler la paix et l'harmonie dans les autres communautés de l'Etat, à moins que la difficulté ne soit réglée par un compromis, en conséquence :

Il est résolu que tout en étant opposés à toute distinction dans les droits civils et politiques des citoyens américains, et tout en étant prêts à faire tous nos efforts pour empêcher les Codes de notre Etat d'être affligés d'une législation aussi vicieuse et aussi injuste, cependant nous nous disposons, par un consentement tacite, à faire une égale division des fonds des écoles publiques, entre les blancs et les enfants de couleur dans la proportion du nombre des enfants de chacune de ces classes, et à laisser les enfants blancs et les enfants de couleur aller à des écoles séparées, ayant qu'on ait tel compromis ait pour les intérêts de tous, et assurera le succès des écoles publiques libres dans cet Etat.

L'adoption de pareilles résolutions fait honneur au bon sens et au patriotisme des gens de couleur de Shreveport et nous sommes convaincus que les trois quarts au moins des gens de couleur de cet Etat les endosseraient cordialement s'ils en avaient l'occasion.

L'organisation des écoles indépendantes.

Voici la liste des comités nommés en vertu des résolutions adoptées au dernier meeting par le président M. C. H. Mouton, résolutions déjà publiées par nous, et qui indiquent la mission dont sont chargés ces comités.

COMITÉS DE DISTRICTS :

Sixième Ward.—Frank Zacharie, C. Cavalier, George Creman, Norman Whitney, H. Sturken.

Sixième Ward.—Isidore Labatut, Victor Pardos, J. F. Dick, R. D. Hubbard, Alfred Danger.

Sixième Ward.—Samuel Barnes, J. G. Monroe, D. G. Duncan, Anthony Sambola, Junius Michel.

Sixième Ward.—John Paisley, T. F. Thiemann, A. J. Lewis, W. B. Schmidt, E. F. Mouton.

Sixième Ward.—C. W. Culbertson, P. O. Pavoux, M. Carroll, Jno. B. Leefe, Charles Plantz.

Sixième Ward.—P. S. Wiltz, Robert Wynne, H. Schumaker, E. Waggaman, Gabriel de Lemot.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coute que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

La POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le moins dangereux de tous les purgatifs. Ce médicament réunit là où tous les autres qu'elle a produisent. La Poudre Laboré est glycée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyons & Co, 40 et 42 rue du Canal; Duconge, 90 rue de Chartres et *A. Bertin*, pharmacien, 338 rue Royale.

Assemblées Nos. 14, 15, 16, et 17.—Les membres de l'Association d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane, sont invités à être dans nos colonnes, l'annonce de la Compagnie qui les indemne des décès de MM. La revenir *Schneider*, Emmlins Frank Smith Bros et Jacob Elsis. Les bureaux de la Compagnie sont situés rue Carondelet 138.

Le Drame de la Montégat.

Un horrible drame, qui a eu pour théâtre la gorge de la Montégat, gorge rocheuse, tapissée de plantes de montagne en pleine et odorante floraison, jette en ce moment la consternation parmi la population de Nice et de Monaco.

Mlle Borel d'Hauterive, fort élégante personne, fille unique d'un père qui s'est fait dans les lettres un nom distingué, vient de se donner la mort en compagnie d'un jeune homme qu'elle aimait. Ce double suicide s'est accompli dans des circonstances vraiment dramatiques dont nous empruntons au *Gaulois* le récit détaillé :

Le jeune homme se nomme Morpain; il est né dans la Charente-Inférieure, où sa famille habite encore aujourd'hui, et est âgé de 24 ans environ.

Depuis plusieurs années, il avait pris ses quartiers d'hiver à Nice, où chacun le connaissait, l'estimait et l'aimait pour ses manières affables. Il habitait la même maison que la fille du bibliothécaire de Sainte-Geneviève, M. Borel d'Hauterive.

Cette jeune personne, âgée de trente ans à peine, pianiste de grand mérite, demeurait également à Nice depuis quelque temps.

Une liaison s'était formée entre les deux jeunes gens, sans qu'il nous soit possible de savoir quand elle avait pris naissance.

Mlle Borel d'Hauterive avait lieu de redouter que son père ne supprimât la pension qu'il lui faisait et qu'il ne la rappelât à Paris.

D'autre part, Morpain n'avait pas des ressources suffisantes à la vie commune ainsi forcément finir. Samedi, elle prit une résolution désespérée.

Offres-moi votre bras, dit-elle à Morpain.

On les vit s'éloigner enserrés; ils ne sont pas revenus.

Dimanche, vers huit heures, un paysan passant devant la villa Tréanor trouva une femme couverte de sang. La malheureuse avait pu se traîner dans une grange de la villa; elle agonisait.

Cependant, à mots entrecoupés, elle put raconter qu'elle et Morpain avaient résolu de se donner la mort, parce que les moyens de vivre ensemble leur manquaient.

Elle se nomme.

Dans cette funeste résolution, ils avaient pris un flacon de laudanum, un revolver, une canne à épée.

Cette promenade sinistre les avait amenés dans le site sauvage de la Montégat.

Ce récit haché, haletant, recueilli dans la mémoire qu'on garde si bien des choses tragiques, fait frémir ce qu'il y a de plus saisissant au monde.

La malheureuse fille raconta tout.

Nous avons choisi les meilleurs endroits. —C'était notre dernière nuit.—Nous avons fait un lit avec nos habits posés sur la mousse.—Nous avons dormi jusqu'au jour. —Nous avons tout préparé, et sept heures l'aiguillent.—J'ai été mon jupon blanc, on le trouvera aux branches d'un arbre. Morpain l'a suspendu là-haut.

Nous avons bu le laudanum. Nous avons bien souffert, mais nous ne pouvions pas mourir.

Morpain m'a dit : "Je n'en peux plus, je vais me brûler la cervelle." J'ai cru que je ne voulais pas rester seule auprès de son cadavre. J'ai dit : "Frappe-moi là!"

Elle indiquait la plaie béante qu'elle avait au sein.

Je ne voulais pas être défigurée, je l'ai supplié de frapper là. Il a tiré à bout portant.

C'était vrai, affreusement vrai : la chemise était brûlée et la peau noircie par la poudre.

—Morpain, continua-t-elle, s'est fait sauter la tête. Il est mort là-bas, dieu merci, il craignait de se manquer. Vous verrez... Il a sauvé son poignard dans sa main.

—Moi, cela ne m'a pas tuée, j'ai mal... sur le coup... J'ai pu marcher jusqu'ici, je me suis appuyée sur la canne qui servait de gaîne à l'épée. La mâchoire était désorte. Je suis tombée. C'est tout.

Une jeune fille a donné à Mlle Borel d'Hauterive les premiers soins; les habitants accoururent de toutes parts; on parvenait en possession ne s'apliquera qu'aux propriétés dont la ville se trouvait en possession au moment où la pétition a été présentée.

Ces propriétés, paraît-il, se bornent à quatre lots de terre vacants près du Bayou St-Jean. Quant aux propriétés appartenant aux autres intéressés elles ne sont que de médiocre valeur.

Le juge Wood a rendu un jugement qui rejette comme tardif l'appel de la banque des Citoyens contre York et Hoover d'un jugement en faveur de faillitre rendu par la Cour de District. Cet arrêté valide le titre des acheteurs des plantations Home et Whitehall.

LE PRÊCHE EN HOMMAGE CONTRE LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—Dans les nombreux procès en dommage faits à la Compagnie des Abattoirs et autres, portés devant la Quatrième Cour de District, l'avocat pour les plaignants a mis de côté toutes les réclamations élevées la veille contre le juge Dibble, de la 5e Cour de District.

SAISIE DE VIANDE.—M. Rasch, inspecteur de viande, au Marché Poydras, a saisi, mercredi matin, la viande de Zachariè Destonets, qui occupe l'étal No 10, par la raison que la viande était de mauvaise qualité, très maigre et invendable. Et cependant l'occupant de l'étal était en possession d'un certificat de l'inspecteur nommé par le gouvernement, sous l'empire de l'acte incorporant la Compagnie de l'Abattoir du Crescent.

AFFAIRE MAHAN.—M. J. R. Beckwith, remplaçant hier le juge de la Huitième Cour de District, a rendu une décision favorable à la réclamation de Sheridan contre Mahan, collecteur des taxes d'Etat du Premier District. M. Beckwith a donné pour raison que l'acte sous lequel Mahan avait été élu a sa place, a été rappelé et que la Législature a le droit de faire comme elle l'entend, des changements dans les lois de revenu. En conséquence, il a adjugé la place de collecteur à Sheridan.

LES VOLEURS DATÉS.—Le capt. Edgeworth, de la police sanitaire, a prié le Dr. Jackson de lui envoyer tout l'acide carbolique dont il pourra disposer, afin d'en asperger les voitures qui ont servi aux bouchers, lesquelles sont éparpillées sur le chemin de Gentilly et répandent une odeur infecte.

INCENDIE.—Hier soir, le feu a éclaté dans la grange de la photographie de M. Segnan, rue Poydras, mais les dommages sont insignifiants.

ENLÈVEMENT.—Une enfant de 17 mois, fille de M. Hugo, qui réside au No 184 rue Royale, a été enlevée hier soir par une femme de couleur du voisinage, sans doute pour obtenir une rançon des parents en envoyant une couperie restituer l'enfant.

REPOUSSÉ ET BATTU.—M. Schwab, que la Cour Suprême a nommé comme étant légalement le shérif de la paroisse de Jefferson, avant voulu prendre possession de son bureau, a été repoussé et frappé par trois députés. Il a l'intention de les attaquer en justice.

FÊTE CHAMPÊTRE.—La fête à Carrollton continuera aujourd'hui et demain, à 6 heures du soir.

VOL RAPIDEMENT EXÉCUTÉ. — Hier matin, vers huit heures, un individu profita du moment où l'on déjeune chez M. Maxwell, rue Jackson, entre Dryades et Baronne, pour entrer dans le salon et y prendre deux gobelets d'argent et un vase de Chine valant $60. Le voleur a exécuté le vol en passant. La porte de la galerie de devant était laissée ouverte, et il n'a pu résister à la tentation.

AFFAIRE BLANDIN.—Le juge Cotton a demandé hier, une nouvelle audition de l'affaire Blandin, le verdict du jury ayant été favorable à son client, collecteur d'Etat du Troisième District, dont la place est vacante par un des anciens *scepticides* de M. Warmoth, le frère de M. Cotton, faite dans le but de rendre définitif et inattaquable le succès de son client, représentant demain matin, devant la Huitième Cour de District.

NOYÉ.—Un petit garçon nommé Michael Flynn, s'amusant sur le wharf près de l'élévator, mercredi soir, est tombé dans le fleuve et s'est infiniment. Personne ne se trouvant à proximité pour lui porter secours, il a subi le sort de tant d'enfants que l'eau attire et qui se perdent au grand désespoir de leurs parents.

AUTRE VOL.—Vendredi soir vers minuit, des voleurs, entrant par une allée de derrière chez M. Ch. Rancan, rue du Gaup, entre les rues Delord et St. Joseph, ont enlevé un lot de bijoux, $80 en billets et plusieurs articles de vêtement et de linge.

TEMPÉRATURE.—9 juin 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	70	degrés	
12 "	77	"	
3 " P. M.	81	"	
6 "	80	"	

L'ANGLETERRE ET L'OPIUM.—Nous lisons dans le *Gaulois* :

L'empoisonnement des Chinois par l'opium rapporte à l'Angleterre près de deux cents millions qui rentrent chaque année dans le trésor public de l'empire anglo-indien. La production de l'opium est, comme celle du sel, un monopole du gouvernement, qui vend chaque saison aux enchères, le produit de sa récolte aux marchands de Calcutta et de Bombay, pour l'exportation en Chine.

Un membre de la Chambre des Communes, sir Wilfrid Lawson, a protesté, l'autre soir, contre l'immoralité de cette source de revenu, et il s'est trouvé quarante-six de ces collègues pour demander avec lui qu'on la supprimât fut mise à l'étude.

Mais sous quelle grêle de sarcasme et d'outrages les ont-ils été frappé par trois députés. Il a l'intention de les attaquer en justice.

FÊTE CHAMPÊTRE.—La fête à Carrollton continuera aujourd'hui et demain, à 6 heures du soir.

VOL RAPIDEMENT EXÉCUTÉ. — Hier matin, vers huit heures, un individu profita du moment où l'on déjeune chez M. Maxwell, rue Jackson, entre Dryades et Baronne, pour entrer dans le salon et y prendre deux gobelets d'argent et un vase de Chine valant $60. Le voleur a exécuté le vol en passant. La porte de la galerie de devant était laissée ouverte, et il n'a pu résister à la tentation.

AFFAIRE BLANDIN.—Le juge Cotton a demandé hier, une nouvelle audition de l'affaire Blandin, le verdict du jury ayant été favorable à son client, collecteur d'Etat du Troisième District, dont la place est vacante par un des anciens *scepticides* de M. Warmoth, le frère de M. Cotton, faite dans le but de rendre définitif et inattaquable le succès de son client, représentant demain matin, devant la Huitième Cour de District.

NOYÉ.—Un petit garçon nommé Michael Flynn, s'amusant sur le wharf près de l'élévator, mercredi soir, est tombé dans le fleuve et s'est infiniment. Personne ne se trouvant à proximité pour lui porter secours, il a subi le sort de tant d'enfants que l'eau attire et qui se perdent au grand désespoir de leurs parents.

AUTRE VOL.—Vendredi soir vers minuit, des voleurs, entrant par une allée de derrière chez M. Ch. Rancan, rue du Gaup, entre les rues Delord et St. Joseph, ont enlevé un lot de bijoux, $80 en billets et plusieurs articles de vêtement et de linge.

TEMPÉRATURE.—9 juin 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	70	degrés	
12 "	77	"	
3 " P. M.	81	"	
6 "	80	"	

L'ANGLETERRE ET L'OPIUM.—Nous lisons dans le *Gaulois* :

L'empoisonnement des Chinois par l'opium rapporte à l'Angleterre près de deux cents millions qui rentrent chaque année dans le trésor public de l'empire anglo-indien. La production de l'opium est, comme celle du sel, un monopole du gouvernement, qui vend chaque saison aux enchères, le produit de sa récolte aux marchands de Calcutta et de Bombay, pour l'exportation en Chine.

Un membre de la Chambre des Communes, sir Wilfrid Lawson, a protesté, l'autre soir, contre l'immoralité de cette source de revenu, et il s'est trouvé quarante-six de ses collègues pour demander avec lui qu'on la supprimât fut mise à l'étude.

Mais sous quelle grêle de sarcasme et d'outrages les ont-ils été frappé par trois députés. Il a l'intention de les attaquer en justice.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS, que les pasteurs, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la dignité de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'en ont fait de mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILCOX & GIBBS."

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1869, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles

CHRONIQUE LOCALE

COUR DE CIRCUIT DES ÉTATS-UNIS.—Cette cour était remplie hier de personnes curieuses de connaître la décision de la cour dans l'affaire des attaques, mais leur attente a été trompée, le juge Bradley a annoncé qu'il ne rendrait sa décision que le lendemain. C'est chose aujourd'hui.

Le prononcé des jugements dans différentes affaires de confiscation et dans l'affaire Morgan contre le chemin de fer Chattanooga, a été aussi renvoyé au lendemain.

Le juge Bradley a rendu un arrêt très longuement motivé, dans le procès de madame Mrs Clark Gaines contre la ville de la Nouvelle-Orléans et MM. Girardey, La croix et autres. Il a ordonné l'exécution pleine et entière de l'arrêt rendu par la Cour Suprême des Etats-Unis, en faveur de madame Gaines, et il a ordonné qu'elle serait placée en possession des différentes propriétés décrites dans l'arrêt. L'arrêt en ce qui concerne la ville de la Nouvelle-Orléans, a été modifié en ce sens, que la mise en possession ne s'appliquera qu'aux propriétés dont la ville se trouvait en possession au moment où la pétition a été présentée.

Ces propriétés, paraît-il, se bornent à quatre lots de terre vacants près du Bayou St-Jean. Quant aux propriétés appartenant aux autres intéressés elles ne sont que de médiocre valeur.

Le juge Wood a rendu un jugement qui rejette comme tardif l'appel de la banque des Citoyens contre York et Hoover d'un jugement en faveur de faillitre rendu par la Cour de District. Cet arrêté valide le titre des acheteurs des plantations Home et Whitehall.

LE PRÊCHE EN HOMMAGE CONTRE LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS.—Dans les nombreux procès en dommage faits à la Compagnie des Abattoirs et autres, portés devant la Quatrième Cour de District, l'avocat pour les plaignants a mis de côté toutes les réclamations élevées la veille contre le juge Dibble, de la 5e Cour de District.

SAISIE DE VIANDE.—M. Rasch, inspecteur de viande, au Marché Poydras, a saisi, mercredi matin, la viande de Zachariè Destonets, qui occupe l'étal No 10, par la raison que la viande était de mauvaise qualité, très maigre et invendable. Et cependant l'occupant de l'étal était en possession d'un certificat de l'inspecteur nommé par le gouvernement, sous l'empire de l'acte incorporant la Compagnie de l'Abattoir du Crescent.

AFFAIRE MAHAN.—M. J. R. Beckwith, remplaçant hier le juge de la Huitième Cour de District, a rendu une décision favorable à la réclamation de Sheridan contre Mahan, collecteur des taxes d'Etat du Premier District. M. Beckwith a donné pour raison que l'acte sous lequel Mahan avait été élu a sa place, a été rappelé et que la Législature a le droit de faire comme elle l'entend, des changements dans les lois de revenu. En conséquence, il a adjugé la place de collecteur à Sheridan.

LES VOLEURS DATÉS.—Le capt. Edgeworth, de la police sanitaire, a prié le Dr. Jackson de lui envoyer tout l'acide carbolique dont il pourra disposer, afin d'en asperger les voitures qui ont servi aux bouchers, lesquelles sont éparpillées sur le chemin de Gentilly et répandent une odeur infecte.

INCENDIE.—Hier soir, le feu a éclaté dans la grange de photographie de M. Segnan, rue Poydras, mais les dommages sont insignifiants.

ENLÈVEMENT.—Une enfant de 17 mois, fille de M. Hugo, qui réside au No 184 rue Royale, a été enlevée hier soir par une femme de couleur du voisinage, sans doute pour obtenir une rançon des parents en envoyant une couperie restituer l'enfant.

REPOUSSÉ ET BATTU.—M. Schwab, que la Cour Suprême a nommé comme étant légalement le shérif de la paroisse de Jefferson, avant voulu prendre possession de son bureau, a été repoussé et frappé par trois députés. Il a l'intention de les attaquer en justice.

FÊTE CHAMPÊTRE.—La fête à Carrollton continuera aujourd'hui et demain, à 6 heures du soir.

VOL RAPIDEMENT EXÉCUTÉ. — Hier matin, vers huit heures, un individu profita du moment où l'on déjeune chez M. Maxwell, rue Jackson, entre Dryades et Baronne, pour entrer dans le salon et y prendre deux gobelets d'argent et un vase de Chine valant $60. Le voleur a exécuté le vol en passant. La porte de la galerie de devant était laissée ouverte, et il n'a pu résister à la tentation.

AFFAIRE BLANDIN.—Le juge Cotton a demandé hier, une nouvelle audition de l'affaire Blandin, le verdict du jury ayant été favorable à son client, collecteur d'Etat du Troisième District, dont la place est vacante par un des anciens *scepticides* de M. Warmoth, le frère de M. Cotton, faite dans le but de rendre définitif et inattaquable le succès de son client, représentant demain matin, devant la Huitième Cour de District.

NOYÉ.—Un petit garçon nommé Michael Flynn, s'amusant sur le wharf près de l'élévator, mercredi soir, est tombé dans le fleuve et s'est infiniment. Personne ne se trouvant à proximité pour lui porter secours, il a subi le sort de tant d'enfants que l'eau attire et qui se perdent au grand désespoir de leurs parents.

AUTRE VOL.—Vendredi soir vers minuit, des voleurs, entrant par une allée de derrière chez M. Ch. Rancan, rue du Gaup, entre les rues Delord et St. Joseph, ont enlevé un lot de bijoux, $80 en billets et plusieurs articles de vêtement et de linge.

TEMPÉRATURE.—9 juin 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	70	degrés	
12 "	77	"	
3 " P. M.	81	"	
6 "	80	"	

L'ANGLETERRE ET L'OPIUM.—Nous lisons dans le *Gaulois* :

L'empoisonnement des Chinois par l'opium rapporte à l'Angleterre près de deux cents millions qui rentrent chaque année dans le trésor public de l'empire anglo-indien. La production de l'opium est, comme celle du sel, un monopole du gouvernement, qui vend chaque saison aux enchères, le produit de sa récolte aux marchands de Calcutta et de Bombay, pour l'exportation en Chine.

Un membre de la Chambre des Communes, sir Wilfrid Lawson, a protesté, l'autre soir, contre l'immoralité de cette source de revenu, et il s'est trouvé quarante-six de ses collègues pour demander avec lui qu'on la supprimât fut mise à l'étude.

Mais sous quelle grêle de sarcasme et d'outrages les ont-ils été frappé par trois députés. Il a l'intention de les attaquer en justice.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches Transmises à l'Abeille.

L'incendie de Constantinople.

Détails effrayants.

300 victimes et 25 millions de perte.

Affaires d'Espagne.

Explications personnelles de Prim.

Découverte merveilleuse dans l'Utah.

Issue du Grand Lac Salé.

Immense tourbillon.

Epouvantable gouffre.

Rapport du capitaine Hannah.

Nouvelles Européennes.

Londres, 9—L'alarme causée aux fénians par la sécheresse qui continue, est une véritable panique.

Les communications télégraphiques avec Dublin sont complètes.

D'Israeli est sur le point de se retirer de la politique. Il sera élevé à la pairie.

Madrid, 9—La question de savoir qui sera roi d'Espagne a occupé hier les Cortès.

Une motion de soumettre le choix du roi au vote direct du peuple a été rejetée.

Une proposition exigeant du candidat qu'il reçoive une majorité de tout le nombre des députés a été emportée par un vote de 128 contre 124.

Madrid, 9—Le vote sur le nombre de voix nécessaires pour faire le roi est regardé comme ayant amélioré les chances du duc de Montpensier, aussi bien que celles de tous les autres candidats, nommés jusqu'à présent. Aucun d'eux ne pourra obtenir 170 votes. Il y a beaucoup d'excitation parmi toutes les classes du peuple.

Le général Prim a donné une explication personnelle sur la dépêche de Philadelphie adressée au Times de Londres relative à ses rapports avec la junte cubaine. Il déclare que la dépêche est une invention perfide et qu'il n'y a eu aucune négociations entre lui et le gouvernement américain ou entre lui et les insurgés cubains aussi comme le dit la dépêche.

Constantinople, 9—Le résultat de l'incendie est que 300 personnes ont péri, 7,000 maisons ont été brûlées et que la perte est de 25,000,000.

L'Eglise américaine "de l'Immaculée Conception a été en feu plusieurs fois et considérablement endommagée. Mais la tapisserie des gobelins, cadeau de l'impératrice Eugénie, tapisserie qui décorait l'église, a été sauvée.

Vienne, 9—Le comte Von Beust est alité. Son état n'est pas grave.

Londres, 9—Le navire Regina saliva le Magdalla avec des matériaux pour le chemin de fer transcontinental de Honduras.

Madrid, 9 juin—Des dépêches de Cadix disent que les brigands ont été pris et qu'une portion des rançons a été recouvrée.

Constantinople, 9—Au grand incendie qui a eu lieu dans cette capitale il a péri beaucoup de monde. Des familles entières ont été dévorées par les flammes. Quelques unes poussées par un esprit de fanatisme, se sont enfermées chez elles et ont attendu leur fin. On calcule qu'il y a eu deux cents victimes, sans compter celles que l'on ne connaît pas.

Paris, 9—L'impératrice Eugénie a envoyé une somme de 10,000 francs à Constantinople.

Paris, 9—Le pape a adressé à l'évêque de Tarbes une lettre où il appuie le dogme de l'infaillibilité.

Florence, 9—L'insurrection à Lucca a été étouffée.

Londres, 9—L'encaisse métallique à la Banque d'Angleterre a augmenté d'un million de livres sterling.

Bombay, 9—Le choléra fait des ravages dans différentes parties de l'Inde, particulièrement à Madras.

Paris, 9—L'empereur a assisté aux courses de Longchamps. Le député Gambetta est malade.

Pour la première fois, aujourd'hui, les avocats des régicides ont pu communiquer avec leurs clients.

Le général Mellinet a refusé d'accepter le titre de Grand Maître des Maçons.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9—Chambre.— Dans l'affaire de la dette des chemins de fer du Sud, Butler a dit : la plupart, spécialement ceux qui ont fait des dettes modérées, ont réglé. Plusieurs chemins de fer largement endettés ont élevé des réclamations qui sont maintenant devant les cours. Des procès sont pendants maintenant contre les chemins de fer si après énumérés et pour les montants suivants : Est-Tennessee $1,000,000; Mobile-Ohio, Ten-nessee et Georgie, $367,321. Nashville et Nord-Ouest $47,104.

Des procès ont été tranchés devant le comité et tout en protestant contre des législations ayant pour but d'affecter les propriétaires en cour, ils expriment le désir de régler sans plaider et demandent que le secrétaire de la guerre en quelque tribunal compétent soit autorisé à transiger. Le comité consent à cela et propose d'abandonner les poursuites. Le bill rapporté est en rapport avec ces recommandations.

Washington, 9—Le revenu de l'intérieur a perçu aujourd'hui $2,000,000.

Fisher, l'adjoint de l'avocat-général, a donné sa démission aujourd'hui. Delano sera absent jusqu'à samedi.

Le Président a fait, aujourd'hui, les nominations suivantes : comme contre-amiral, G. S. Gleason; même commodore, Wm Reynolds.

Chicago.—Un bill a été présenté par le comité judiciaire, pour établir un système uniforme de naturalisation, avec une clause portant que l'on n'entrera dans la pleine jouissance des droits de citoyen que six mois après le jugement. M. Eldridge s'est élevé contre ce bill qu'il a déclaré avoir été dicté par un esprit de mauvaise foi, de bigoterie et de méfiance. M. Sargeant a opposé également à l'adoption du bill parce qu'il ne sera d'aucune utilité aux opprimés des citoyens à la naturalisation.

Après discussion, le bill a été adopté par le Sénat par un vote de 102 contre 63.

SÉNAT.—Avis a été donné qu'un bill sera présenté pour accorder aux tribus indiennes qui ont acquis des droits sous les lois et traités existants, le privilège de faire des poursuites devant les cours des Etats-Unis et des appels à la Cour Suprême.

Le bill réglant le langueur des arches des ponts sur la rivière Ohio, a été discuté et mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance. MM. Morton, Cameron, Drake et Beck ont parlé en faveur de cette motion, et bill étant d'une haute importance pour la vallée du Mississippi et la protection de la navigation du fleuve. M. Bowman proposa un bill pour qu'il ne soit atteinte au compromis fait entre les intérêts de la Compagnie des mines de charbon de l'embouchure de cette rivière et ceux de Baltimore et de l'Ohio, compromis par lequel la dimension des arches a été limitée.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9—Au Sénat on a discuté le bill, venu de la Chambre, réglant le chiffre des Représentants de chaque Etat, fixant à trois cents le nombre de Représentants.—Renvoyé à la semaine prochaine.

Le bill additionnel le droit d'affranchissement à la poste, a été pris en considération. Flanagan s'oppose à son adoption parce qu'il priverait le parti républicain d'un grand levier dont il a actuellement le contrôle. Il a dit qu'il ne ferait usage du privilège d'affranchissement que pour répandre les lumières politiques parmi le peuple du Texas.

En réponse, M. Hamilton a fait la remarque et a soutenu que le peuple du Texas n'était pas composé, comme on le représentait, de coupe-gorges, mais formait bien une communauté de gens de bon sens. Il a ajouté qu'il se considérait être aussi bon républicain que qui que ce soit, mais ne croyait pas devoir le prouver en invectivant les autres, et les appelant des coupe-gorges.

Washington, 9—Le secrétaire du Trésor a envoyé au Sénat, aujourd'hui, une copie de l'opinion de l'avocat-général et le projet d'un bill relatif à l'élection des échéances de terres vendues pour refus de payer la taxe fédérale directe dans les Etats du Sud. L'avocat-général recommande que les détenteurs aient le pouvoir de transférer ces procès aux cours des Etats-Unis et que les acquéreurs aient évincés soient remboursés des taxes payées.

Washington, 9.—Le chef indien Red Cloud, a été aujourd'hui une dernière entrevue avec le Président, et a réitéré sa demande de faire démolir le fort Fitterman, de lui fournir de la poudre et des munitions, &c. Enfin, il a répété tout ce qu'il avait dit au Grand Conseil. En réponse, le Président lui a dit que le fort Fitterman ne serait pas démolis, il devait être maintenu autant pour la protection des indiens que pour celle des blancs; et que lui, Président, était disposé à protéger les deux races.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 9—P. L. Raymer, maître d'école à Helena, Ark., étant pris de boisson, lundi dernier, a tiré sur sa femme en la visant à la nuque et ensuite s'est fait sauter la cervelle. Heureusement le coup

Une expérience de plus de quarante ans et des circulaires dans toutes les parties du globe ont clairement prouvé que le VERMIFUGE DE R. A. FAHNESTOCK est efficace et sûr; et ministre en toute sûreté. Il y a longtemps qu'on aurait pourvu de médecines le consommateur comme nous préparations qu'accompagne autre autorité que les plus enfantes de la Pharmacie Etats-Unis. Nous ne connaissons pas de remède de confiance qui ait autant surpris. Elle a obtenu sans hésitation, des certificats qui, bien souvent, n'étaient pas sollicités.

C'est à l'acheteur à examiner avec soin chaque bouteille, et on lui verra. Le simple nom de FAHNESTOCK un sifflé pas; il faut qu'il soit prononcé des initiales.

Le Vermifuge de R. A. FAHNESTOCK se trouve dans toutes les pharmacies.

3 juin—1m 112

Loterie Royale de la Havane.—$50,000 en or. Tirage tous les six sept jours. Lots payés en or et billets remboursés fournis. Les lots les plus élevés payés pour doublons et monnaie d'or et d'argent de toutes nations. TAYLOR & Co., banquiers, le Wall street New York.

Décédée, hier à l'heure de mid